

ÉPIGRAPHIE NUMIDIQUE.

D'intéressantes découvertes épigraphiques viennent d'être faites à Guelma, l'antique Kalama. Nous avons reçu à ce sujet, et simultanément, deux communications accompagnées d'estampages, que nous allons placer sous les yeux du lecteur.

1^o Lettre de M. le Commandant supérieur du cercle de Guelma.

Guelma (15 décembre 1868).

Monsieur le Président, — dans le courant du mois de novembre dernier, M. Barbaste, propriétaire d'une ferme située sous les murs de Guelma, labourait son champ, lorsque le soc de sa charrue vint heurter un corps dur. En homme prévoyant et éclairé, il laissa là son sillon, et se mit à déblayer avec précaution le point sur lequel avait résonné son instrument. Peu d'instants après, il rencontrait une pierre posée horizontalement et sur laquelle apparaissait une inscription assez bien conservée.

Stimulé par sa découverte, M. Barbaste poursuit activement ses recherches et il met bientôt à nu une deuxième pierre avec une nouvelle inscription, puis une troisième, puis enfin toute une espèce de dallage formé de 8 à 10 pierres tumulaires, juxtaposées et rangées sur une même ligne.

C'était là une heureuse découverte, mais ce n'était pas tout : le déblaiement avait fait rencontrer des débris de colonnes, des corniches et un escalier composé de cinq marches, dont la plus élevée était formée par les pierres tumulaires dont nous venons de parler.

On se livra à une foule de conjectures et le bruit que M. Barbaste venait de découvrir des tombeaux, une nécropole, fut bientôt répandu.

Dès que je fus informé, je me rendis sur les lieux, et je crus pouvoir conclure à première vue que les pierres tumulaires découvertes par ce propriétaire ne recouvraient pas des tombeaux ; qu'elles avaient été indubitablement, dans l'origine, plantées verticalement sur des tombes, d'où elles avaient été enlevées plus tard, pour être réunies et former le dallage de quelque cons-

truction grossièrement édiflée lors de l'occupation byzantine.

Néanmoins, je fis commencer des fouilles que j'eus soin de diriger par côté, au-dessous des dalles et sans en déranger aucune. Elles n'ont amené jusqu'ici d'autre résultat que de confirmer ma première opinion.

Je vous tiendrai au courant de ce qui pourra survenir, et je vous envoie en attendant :

1° Un croquis — plan et coupe verticale du dallage et de l'escalier ainsi que des décombres qui sont entre les deux.

Ce croquis, que je n'ai pas eu le temps de mettre à l'échelle, est coté, et il est accompagné d'une note explicative qui le complète.

J'espère qu'en l'état, il vous sera suffisamment utile.

2° Les estampages de toutes les inscriptions découvertes.

Elles ont été faites toutes avec le même soin, et quand elles sont moins lisibles c'est que les originaux sont plus ou moins frustes.

3° L'estampage d'une inscription gravée sur une pierre trouvée en déblayant l'escalier et qui a pu faire partie de la frise du monument.

Je n'ai fait qu'annoncer les inscriptions sur le croquis planimétrique, pour en indiquer la place; l'envoi des estampages rendant inutile une copie plus complète que je n'ai pas le loisir d'exécuter.

Agréez, Monsieur, etc.

V. FLOGNY.

Lieutenant-colonel du 3° régiment de spahis, commandant supérieur du cercle de Guelma.

P. S. Vous noterez que les marches de l'escalier annoncé plus haut sont irrégulières entre elles en largeur comme en hauteur et qu'elles sont sans filets ni moulures. On les a d'ailleurs raccordées sans art avec les deux murs obliques qui les flanquent, murs construits de pierres de grand appareil et qui ne forment pas des angles égaux avec la direction des marches. Ces murs semblent avoir servi de stylobate ou base à des colonnes d'un assez faible diamètre, dont les débris ont été retrouvés en déblayant les marches, colonnes qui paraissent d'ailleurs trop faibles pour avoir pu supporter les corniches qui gisaient auprès d'elles.

Les pierres trouvées pêle-mêle entre le dessous de l'escalier et les pierres tumulaires employées en dallage proviennent probablement de l'écrêtement de l'édifice.

En résumé, il y a lieu de croire qu'avec les débris d'un monument régulièrement construit et de la première époque romaine, on a réédifié — lors de l'occupation byzantine, mais vraisemblablement à l'aide de ces pierres de diverses provenances, assemblées à la hâte et tant bien que mal, — une de ces bâtisses informes, dont la deuxième occupation de ce pays (par les Grecs du Bas-Empire) a laissé de si nombreux et grossiers échantillons.

Enfin, notons, pour terminer, que les inscriptions des pierres cotées 3 et 4 sur mon croquis ont totalement disparu et, que dans le parement d'un des côtés de l'escalier, il s'est rencontré une pierre, avec bossage sur deux faces, de l'appareil dit Salomonien (1).

2^e Lettre de M. le Dr Reboud.

Bône, 22 décembre 1868.

« Mon cher Monsieur Berbrugger, je viens de mettre à la poste à votre adressé un paquet d'estampages provenant de Guelma et recueillis par M. Barbier, commissaire de police, sur une vaste salle sépulcrale mise au jour il y a un ou deux mois. Le maître d'école de Millesimo a écrit à ce sujet à l'Académie d'Hippone, qui a dû recevoir des plans et des coupes du monument...

« La construction antique où l'on a découvert les pierres tombales à inscriptions est en un lieu compris entre la rive gauche de l'Oued Skhoun et le côté gauche de la route de Guelma à Constantine par la rive droite de la Seybouse, dans le quartier d'Aïn-Defla, à 300 m. environ de la porte de Guelma dite de Medjez-Amar, à 100 m. de l'Oued-Skhoun.

(1) Salomonien. Aucun des dictionnaires d'architecture ou lexiques que nous avons sous la main ne donne cette expression technique qui fait sans doute allusion au genre d'appareil employé dans la construction du massif de pierres de taille sur lequel reposait le temple de Salomon, massif que les fouilles intelligentes de MM. Wilson et Warren, en 1866, ont révélé au monde savant avec d'autres particularités non moins intéressantes sur la Jérusalem antique. — *Note de la Rédaction.*

« Ces pierres tombales proviennent du dallage d'une pièce où l'on arrivait par les cinq marches indiquées dans le croquis d'ensemble. Recouvraient-elle des ossements? L'auteur du plan et des estampages, M. Barbier, dit qu'on en a rencontrés sous une dalle (1).

D. REBOUD.

N° 1 (2).

C'est une dalle sans épigraphe, haute de 1 m. 50 c., et large de 50 c.; lettres de 3 c.

N° 2 (3).

(a)	D.M.S. Q.MANI LIVS ZOBOC PVALXXXHSE	(b)	DMS Q.MODI VSFELIX P.V.A.LXV H.S.E.
(c)	(Espace vide)	(d)	DMS Q.MANI LIVS MA XIMVS P.V.A.XXV H.S.E.
(e)	DMS MANILIA HILARA P.V.A.V.H.S.E.		

(1) On vient de voir une affirmation du contraire dans la lettre de M. le lieutenant-colonel Flogny. Comme aucun des observateurs ne signale l'existence de sarcophages, il est à peu près certain qu'il n'y avait point là de sépultures et que les pierres tombales n'y figurent que comme matériaux. — *N. de la R.*

(2) Nous décrivons les pierres annoncées plus haut telles qu'elles sont encadrées dans le dallage en procédant de gauche à droite.

(3) Le texte de ces cinq épitaphes, après l'invocation aux dieux mânes, est ainsi conçu;

(a) Ci-git Quintus Manilius Zoboc, qui a vécu 80 ans pieusement.

(b) Ci-git Quintus Modius Felix; qui a vécu 65 ans pieusement.

(c) Néant.

(d) Ci-git Quintus Manilius Maximus, qui a vécu pieusement 25 ans.

(e) Ci-git Manilia Hilara, qui a vécu 5 ans pieusement. — *N. de la R.*

La pierre où sont inscrites ces cinq inscriptions, qui toutes s'appliquent à des membres d'une même famille, les Manilius, est haute de 1 m. 25 c. et large de 55 c. Elle se termine à sa partie supérieure par trois petits frontons arrondis juxtaposés.

Monogrammes ou lettres liées : AN à la 2^e ligne de l'épithaphe (a); — MAN et MA à la 2^e ligne de l'épithaphe (d).

Le c final de Zoboc, épithaphe (a), se termine inférieurement en un crochet, ce qui le fait ressembler au *sigma* des Grecs. Un exemple de cette forme exceptionnelle se trouve sur une épigraphie du Musée d'Alger remontant à plus de 1,800 ans.

N^o 3.

(a) MODVS
PRIAAO
...VVIA
...NI
...XXVII

(b) MODVS CRO
TA VIXISA
NOSXIIME
SESVI

(c) MODVS ISPE
RATVS VIXIS
ANISXIIMÉ
SES VI (1).

Dalle haute d'un mètre 50^c et large de 62^c, terminée à sa partie supérieure par cinq petits frontons arrondis juxtaposés. Lettres de 3^c.

N^o 4.

Dalle anépigraphie, mesurant 1^m 85^c de hauteur sur une largeur de 55^c.

(1) On remarquera l'emploi de *vixis* pour *vixit* aux épithaphe (b, c,) ainsi que l'autre barbarisme, *meses* pour *menses*. Celui-ci est resté dans la langue espagnole où *meses* signifie mois au pluriel.

Après l'épithaphe de Modus Priaaao, qui a vécu 27 ans, arrive celle de Modus Creta qui a vécu 13 ans et six mois, puis celle de Modus Isperatus qui a vécu 12 ans et six mois. — *N. de la R.*

No 5.

(a) IVLIA.
BORO
CIA

(b) IVLIV
SPR
IMVS
VIX AN
LXXVI

Dalle haute de 1^m 75^c sur 52^c. Lettres de 5 c.

Les deux inscriptions sont encadrées chacune par un filet qui se termine en cintre à leur partie supérieure. La dalle elle-même a son sommet terminé en deux frontons arrondis juxtaposés, et sous ces frontons règne une double guirlande (1).

No 6.

DMS
N BA
NIAO

.....

Dalle de 1^m 85^c sur 55^c (2). Lettres de 6 c.

No 7.

(a) Q. TRAV
SIVS
PIVSVA

XXV

(b) DMS
CORNELI
AFORTV
NATA
PIAVA
XL

(c) TRAVSI
VSSATVR
NINVSPI
VSVA
XXVI

(d) TRAVSI
AHONO
RATA
PIAVA
XX

(1) L'épithaphe (a), où ne se lisent que les noms de Julia Borocia, probablement ceux de la femme de Julius Primus, a été faite du vivant de la titulaire; et quelque circonstance n'aura pas permis de la compléter, lorsque plus tard celle-ci mourut.

Quant à l'épithaphe (b) elle est de la simplicité la plus grande, se bornant à dire que « Julius Primus a vécu 76 ans. » — *N. de la R.*

(2) La partie inférieure de cette épithaphe est fruste, ce qui n'est pas fort étonnant, la pierre faisant partie, comme les autres, d'un pavage que les pieds des visiteurs devaient nécessairement user à la longue. — *N. de la R.*

Dalle haute d'un mètre 90 c. sur 62 c. de large, se terminant à sa partie supérieure par cinq petits frontons arrondis juxtaposés, lettres de 5 c. (1).

N. 8.

(a) DMS
M. DOMI
TV
LXXX

(b) DMS
CAIAVAXXII

Dalle à deux frontons arrondis, haute d'un mètre 80 c. sur une largeur de 62 c. Lettres de 4 c.

L'épithaphe supérieure est dans un encadrement à filets; celle d'en bas se trouve dans un cartouche terminé latéralement en queue d'aronde (2).

N^o 9.

...IANAE UIX. ANN. (○) XXXUIII. IN PACE
...ITEM. MEMORI AE. FL. GETULIU
...OITIB'USASOLOINSTRUCXITUXOR

Pierre haute de 0 m. 46 c; large de 1 m. 75 c., avec une épaisseur de 0. 36. Les lettres ont 10 c. Elle ne faisait point partie du dallage et s'est rencontrée isolée en avant des marches de l'escalier (3). La lettre U y a la forme moderne reproduite ci-dessus.

(1) Il est dit dans ces quatre épithaphe que Quintus Trausius, Cornelia Fortunata, Trausius Saturninus et Trausia Honorata, ont vécu très-pieusement, le premier 25 ans, la seconde 40 ans, le troisième 26 ans et la dernière vingt ans. — *N. de la R.*

(2) Au dessous de l'épithaphe de Marcus Domitus qui vécut 80 ans vient celle de Gaia qui en a vécu 22. — *N. de la R.*

(3) C'est ce qui explique son bon état de conservation, ainsi que celle du n^o suivant, recueilli dans les mêmes conditions. N'ayant pas été soumise comme les précédentes, qui sont encadrées dans le pavage d'une salle, au piétinement, sans doute plus que séculaire de nombreux allants et venants, leurs lettres sont pour ainsi dire à fleur de burin et se lisent sans nulle hésitation.

Le commencement des lignes manque.

N° 10.

† INHOCLOCO
 DONATIANVS DEI
 SERB·DPINPACEDXKL-
 IANVARIASINDXI†

Hauteur de la pierre, 0^m 30^c; largeur, 0^m 47^c. Lettres de 3 à 5^c, variant de hauteur d'une ligne à l'autre et parfois dans le même mot.

In hoc loco,

Donatianus, Dei

Serbus (pour *servus*), depositus in pace, die decem Kalendas
 Januarias, indictione undecima (1).

Cette épigraphe ne se retrouve pas dans l'envoi fait par M. le Dr Reboud. Malgré ses lacunes, on y peut retrouver cette partie essentielle du texte : ... (Aemil) ianae. Vixit annis triginta novem, in pace item memoriae Flavii Getuli V. . . itibus a solo instruxit uxor.

Nous avons donc ici la double épitaphe d'une... Aemiliana (?) qui a vécu 39 ans et d'un Flavius Getulus qui en a vécu.... et nous apprenons que le monument funéraire élevé à leur mémoire est l'œuvre de l'épouse (de Getulus?).

L'emploi des formules *memoriae* et *in pace* indique une sépulture chrétienne; et il est très-probable que le médaillon fruste qui coupe en deux parties la première et la seconde ligne, contenait le monogramme du Christ ou quelque autre emblème religieux.

Instruxit est là pour *instruxit*; il eût été plus logique — sinon orthographique, — d'écrire *instrucit*, en supposant bien entendu que *x* se prononçât alors comme aujourd'hui dans ce mot. — *N. de la R.*

- (1) « Dans ce lieu,
 Donatianus, serviteur de Dieu,
 a été déposé en paix, le 10 des calendes
 de janvier, dans la onzième indiction.

Les révolutions de l'indiction se supputaient quelquefois collectivement comme celles des Olympiades; son emploi ici, sans indication d'année, donne à penser qu'elle y est entendue de cette façon. Dans cette hypothèse, les onze indictions feraient 165 ans qui, additionnés avec 313, année où Constantin commença d'employer l'indiction, nous donne pour date l'an 478 qui toutefois ne cadre pas avec celle que la forme des lettres semble indiquer.

Bien que nos informateurs ne le notent pas, cette inscription d'une conservation parfaite ne devait pas être dans le pavage; autrement, elle n'aurait pas conservé la profondeur des lettres et la vivacité de leurs arêtes.

Cette inscription a tous les caractères de l'époque byzantine : ses D approchent de la forme du delta, et les O, au lieu de former un cercle exactement fermé, sont ovales et laissent échapper en haut deux appendices semblables à des cornes de bélier.

L'emploi du B au lieu du V, dans *servus*, est un africanisme assez fréquent, la langue des indigènes n'ayant pas plus alors qu'aujourd'hui le V dans son alphabet.

La conclusion de ce qui précède est que la salle découverte récemment à Guelma n'est pas une chambre sépulcrale, puisqu'il n'y avait ni ossements ni sarcophages sous les dalles tumulaires.

Il serait intéressant de continuer les fouilles, jusqu'à déblaiement complet, pour se mieux renseigner sur la nature de l'édifice dont on vient d'exhumer une partie. Cela donnerait lieu, d'ailleurs, à de nouvelles découvertes épigraphiques, et ceci seul est un stimulant qui peut suffire.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de M. le lieutenant-colonel Flogny une lettre qui contient l'addition suivante, relativement à l'épigraphe n° 10, dont nous venons de nous occuper :

« J'ai omis de vous dire que l'inscription *in hoc loco* est gravée sur un beau marbre blanc et qu'elle n'a jamais été plantée verticalement comme ses voisines. Elle me paraît, tant à cause de sa forme qu'en raison des termes mêmes de son texte, avoir appartenu à l'édifice dont nous venons de retrouver les vestiges. » — *N. de la R.*